

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de Victoriaville

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Victoriaville a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Dans l'ensemble, les indicateurs des taux de réussite ont diminué au cours de la période considérée. La diminution affecte tous les taux ventilés et le taux global. On constate une augmentation importante des taux « nul » et « faible ». Les résultats de la cohorte de 2002, la plus touchée par les mesures du plan, sont inférieurs à celle de 2001, sauf en *Accueil et intégration* et en *Sciences humaines*. Pour ce dernier, la cible du taux maximal, fixée à 63 % en 2002, est presque atteinte. L'examen du taux maximal de réussite montre des résultats intéressants au préuniversitaire (64,4 %) et chez les filles (61 %). Selon le Collège, les mauvaises performances viendraient des faibles résultats obtenus dans cinq des six programmes techniques (taux maximal entre 35,7 % et 45 %) et chez les garçons (38,6 %).

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription au troisième trimestre pour l'ensemble des programmes a diminué. Même si la prudence s'impose en raison de la faiblesse des effectifs étudiants dans certains programmes, on observe une diminution, selon les cohortes, dans les programmes de *Sciences humaines* et de *Soins infirmiers* et ceux d'*Accueil et intégration*, *Électrotechnique* et *Informatique*; le taux est stable en *Techniques administratives*. Le Cégep attribue la diminution en *Soins infirmiers* et en *Informatique* à la révision de ces programmes. Il constate des différences importantes entre le préuniversitaire et le technique et entre les filles et les garçons. Il note par ailleurs que le taux de persévérance au Cégep se maintient autour de 70 % pour les étudiants inscrits en *Accueil et Intégration*.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. On observe une amélioration du taux deux ans après la durée prévue incluant le DEP, pour le secteur préuniversitaire et pour l'ensemble de la population; le taux est stable au technique et en *Accueil et intégration*. Les autres indicateurs de la diplomation présentent plutôt une diminution. Le Collège constate des taux plus faibles chez les garçons et dans les programmes techniques.

Appréciation des résultats obtenus

Le Cégep constate la baisse enregistrée dans la plupart des indicateurs, en particulier la réussite en première session. Son analyse préliminaire l'amène à constater des résultats

encourageants en formation préuniversitaire et chez les filles. Il note en contrepartie les résultats décevants dans les programmes techniques et chez les garçons. La Commission partage ce constat. Elle rappelle l'importance de l'identification d'obstacles propres au contexte du Collège et elle note l'intention de recueillir des informations plus complètes pour approfondir l'interprétation des indicateurs. La Commission encourage le Cégep à examiner le cheminement scolaire des garçons et la réussite dans les cours ciblés, en particulier dans les programmes techniques.

La mise en œuvre

Le Cégep estime que la mise en œuvre du plan a favorisé le développement d'une mobilisation et d'une culture favorables à la réussite. Il reconnaît par ailleurs que plusieurs aspects de la mise en œuvre doivent être améliorés dans le prochain plan, notamment le resserrement des mesures autour de stratégies et de priorités, la coordination de la réalisation des mesures et la disponibilité d'outils d'analyse et de ressources pour aider les enseignants. La Commission constate par ailleurs que les efforts de redressement faits l'an dernier n'ont pas été suffisants. Elle note l'intention de confier le suivi de la réalisation du prochain plan à la commission des études. Tout en partageant cette idée, elle estime que la coordination de la réalisation du plan doit être renforcée. En conséquence,

la Commission recommande de mettre en place un mécanisme de coordination qui assure les ressources et le soutien méthodologique nécessaires aux intervenants et permet l'évaluation continue de l'efficacité des mesures.

L'efficacité des mesures

Selon le Cégep, les centres d'aide et le tutorat par les pairs ont aidé à la réussite des cours. Il estime que les mesures favorisant le développement du sentiment d'appartenance à un programme, le resserrement des critères d'admissibilité aux stages (réussite des cours de la formation générale), les contacts avec les milieux de travail et les contrats de réussite ont contribué à la réinscription et à la diplomation. L'évaluation qu'il fait de son plan n'établit pas de liens avec les résultats scolaires. Elle porte sur l'efficacité de l'application des mesures institutionnelles tels les centres d'aide, le tutorat par les pairs, l'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques et les contrats découlant du règlement sur la réussite. L'évaluation des mesures d'encadrement des départements/programmes reste à compléter. Le Cégep relève plusieurs facteurs qui ont empêché le plan de donner les résultats escomptés, notamment la mise en œuvre d'un grand nombre de mesures

disparates ne reposant pas suffisamment sur une analyse des problèmes à résoudre et sur la disponibilité des moyens nécessaires pour l'atteinte de leurs objectifs.

La Commission partage le diagnostic posé par le Cégep, qui rejoint par ailleurs les remarques qu'elle avait formulées dans son rapport sur le plan de réussite. Elle considère aussi que les pistes qu'il a identifiées devraient permettre la production d'un plan plus efficace. En conséquence,

la Commission recommande au Cégep de revoir son plan de réussite, en veillant à identifier des mesures basées sur une analyse plus approfondie des obstacles à la réussite propres à son contexte particulier; à déterminer des priorités et à définir des stratégies, objectifs et moyens plus intégrés et en lien avec ces obstacles.

Conclusion

La majorité des indicateurs de réussite ont diminué depuis la mise en œuvre du plan. Une attention particulière doit être portée à la réussite en première session, à la situation dans les programmes techniques et à la réussite des garçons. La mise en œuvre a favorisé l'émergence d'une mobilisation et d'une culture favorables à la réussite. Toutefois, l'application d'un grand nombre de mesures disparates n'a pas permis la réalisation d'une coordination efficace, ni la disponibilité des outils méthodologiques et des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs. Le mécanisme de gestion continue du plan doit être renforcé. La Commission recommande au Collège de mettre en place un mécanisme de coordination approprié.

La Commission partage dans l'ensemble le diagnostic posé par le Collège et les correctifs qu'il souhaite apporter au prochain plan. Elle recommande au Cégep de revoir son plan de réussite et faire en sorte qu'il repose davantage sur une analyse rigoureuse de sa situation et qui comporte des stratégies, objectifs et moyens plus intégrés. Elle note l'importance accordée au perfectionnement des enseignants et elle invite le Collège à leur offrir les activités appropriées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche